



FESTIVAL INTERNATIONAL VSA ARTS 2010

APPEL D'ARTISTES DE SCÈNE

VSA arts recherche des artistes/groupes de scène handicapés qui souhaitent se produire lors du Festival International VSA arts à Washington, D.C. Du **6 au 12 juin 2010**, VSA arts – **la première organisation pour les arts et les personnes handicapées** – rassemblera des artistes, des éducateurs, des chercheurs et des décideurs handicapés venant du monde entier qui participeront à une célébration multiculturelle des arts et de l'éducation artistique. Le festival présentera des artistes visuels, des artistes de scène, des artistes littéraires et des artistes de médias venant de tout le globe.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissibles à participer au Festival International VSA arts 2010, les artistes individuels doivent avoir un handicap physique, cognitif ou mental. Les groupes d'artistes doivent, soit être tous handicapés, soit mettre en vedette des artistes handicapés. Selon la définition donnée par la loi sur les Américains handicapés (ADA), un handicap est une déficience limitant substantiellement une activité majeure de la vie. Pour obtenir de plus amples informations sur les handicaps qui sont pris en compte, consultez *Disability Awareness Guide de VSA arts*, à www.vsarts.org/x523.xml.

Cet appel est ouvert aux artistes de scène de tous âges.

La principale langue du Festival est l'anglais. Il n'est pas obligatoire que le spectacle soit donné en anglais, cependant l'artiste/le groupe doit faire en sorte que la présentation soit accessible aux anglophones lorsque besoin est (en fournissant par exemple un résumé du spectacle en anglais).

Les artistes recevront un cachet nominal. Les frais de voyage et d'hôtel sont à la charge de l'artiste/du groupe.

PROCESSUS DE SÉLECTION

Un panel de jurés distingués issus de la communauté des arts du spectacle se réunira pour examiner tous les matériaux soumis. Les jurés examineront initialement trois (3) minutes d'un enregistrement. Les artistes noteront un segment spécifique de trois (3) minutes à examiner, en indiquant la durée du segment dans les matériaux soumis. Les jurés pourront décider d'examiner la totalité de l'enregistrement pour rendre leur décision finale sur le segment en question. Les sélections seront basées sur la qualité artistique, l'interprétation de la forme d'art et la disponibilité des lieux adéquats et accessibles. Toutes les décisions des jurés seront sans appel.

L'envoi d'un formulaire de demande ne vous garantit pas d'être sélectionné pour le Festival. Même si les occasions de se produire sont limitées, tous les artistes sont cependant encouragés à participer au Festival comme spectateurs.

INSTRUCTIONS CONCERNANT LE DROIT D'ENTRÉE IL N'Y A PAS DE DROIT D'ENTRÉE.

Les postulants devront remplir la demande ci-jointe et envoyer un enregistrement d'œuvres récentes. Les DVD ou les CD sont les formats de choix ; toutefois, les VHS et les bandes audio seront également acceptés. L'enregistrement doit être celui d'une ou de plusieurs œuvres que l'artiste prévoit de présenter durant le Festival. N'envoyez pas d'enregistrements publicitaires ou de montages de clips. Les jurés doivent voir l'œuvre complète qui sera présentée. Tous les supports porteront des étiquettes sur lesquelles figureront clairement le nom de l'artiste et le titre de l'œuvre. Les artistes pourront également inclure jusqu'à cinq photographies de leur travail.

Les postulants devront également inclure une déclaration d'une page émanant de l'artiste/du groupe, ainsi qu'un CV à jour mettant leur travail en évidence. Les déclarations des artistes dans une langue AUTRE que l'anglais devront être accompagnées d'une traduction en anglais. Ces renseignements seront utilisés pour créer une biographie de l'artiste.

Les matériaux soumis ne seront PAS renvoyés. Les matériaux pourront être archivés dans le Registre des artistes de *VSA arts*, un répertoire complet consulté pour identifier les artistes handicapés à qui proposer des débouchés professionnels. *VSA arts* n'est pas responsable des envois incomplets.

**3 août 2009 DATE LIMITE – les demandes et les matériaux
doivent être reçus au plus tard à cette date**

SPECTACLES

VSA arts se réserve le droit de présenter un artiste sélectionné dans n'importe quel lieu du Festival situé dans la région de Washington, D.C. En soumettant une demande, l'artiste accepte de se produire dans un lieu assigné. *VSA arts* assurera que le lieu est accessible et adéquat pour l'artiste.

ATELIERS ET DÉMONSTRATIONS

Des ateliers pratiques interactifs fourniront à l'artiste l'occasion de faire connaître aux visiteurs et aux participants, étape par étape, le processus créatif et l'expérience artistique. Les démonstrations familiariseront les spectateurs à une forme d'art en illustrant une technique et une méthode particulières. Veuillez cocher la case appropriée du formulaire de demande si vous souhaitez conduire un atelier ou donner une démonstration pendant le Festival.

Les artistes choisis pour conduire un atelier ou donner une démonstration devront apporter leurs propres matériaux. Si ceux-ci sont difficiles à transporter, une liste de fournisseurs locaux sera fournie.

AVIS

Les artistes seront informés des résultats du processus de décision au plus tard le 25 septembre 2009. Les résultats seront également publiés en ligne à www.vsarts.org.

VSA arts est un organisme international à but non lucratif fondé il y a 35 ans par l'Ambassadrice Jean Kennedy Smith afin de créer une société où les personnes handicapées apprennent par les arts, participent aux arts et apprécient les arts. *VSA arts* procure aux éducateurs, aux parents et aux artistes les ressources et les outils permettant de soutenir les programmes d'art dans les écoles et les communautés. *VSA arts* présente les œuvres des artistes handicapés et favorise l'accès aux arts pour les personnes handicapées. Sept millions de personnes participent chaque année aux programmes *VSA arts* grâce à un réseau national d'affiliés et dans 54 pays du monde. *VSA arts* est affilié au John F. Kennedy Center for the Performing Arts. Pour obtenir de plus amples informations sur *VSA arts*, visitez www.vsarts.org